

Tandem

Ensemble pour les jeunes et les familles

Recherche
Intervention
Familles
Jeunes

PARTENARIAT
DE RECHERCHE



Centre jeunesse
de Québec
Institut universitaire

Le journal du Partenariat de recherche sur les jeunes et les familles à risque (JEFAR)
et du Centre jeunesse de Québec – Institut Universitaire (CJQ-IU)

Vol.1, n° 3, septembre 2005

La violence psychologique faite aux enfants en milieu familial À quand la reconnaissance légale ?

Annie Vaillancourt
Rédaction

Sommaire

1

La violence psychologique faite aux enfants en milieu familial : les impacts

3

Vous comptez vivre en famille recomposée ?
Prévoyez 4 à 7 ans d'adaptation !

4

Le programme CIMEE : à plein régime !

6

Intervenir dans les cas d'aliénation parentale (collaboration spéciale)

7

Journée de la recherche... sur le ring !

8

Place à la relève !



« Lorsqu'un enfant souffre de troubles du comportement, présente une tristesse importante et une très faible estime de lui-même ou devient exagérément silencieux en présence de ses parents, et qu'on se rend compte qu'il n'y a pas d'abus physiques dans cette famille-là ni d'abus sexuels, rien d'apparent qui ne puisse expliquer cela, il faudrait explorer du côté de la violence psychologique, car ce sont des indices que quelque chose ne va pas », a fait savoir Marie-Hélène Gagné, professeure en psychologie et chercheuse membre du JEFAR. Or, les impacts de la violence psychologique sur les enfants sont souvent indélébiles et dévastateurs.

« C'est toute l'intégrité psychologique de la personne qui est démolie », a affirmé M^{me} Gagné, puisqu'on lui envoie des messages de rejet, de dévalorisation et de dénigrement. « Les impacts dépendent de l'âge des enfants et de leur façon d'interpréter les choses », a par ailleurs indiqué Claire Malo, psychologue et chercheuse à l'Institut de recherche pour le développement social des jeunes (IRDS).

Puisqu'il y a souvent concomitance de mauvais traitements, les effets de la violence psychologique sur les enfants sont souvent plus difficiles à discerner chez les plus jeunes. Il semble néanmoins que la négligence affective puisse conduire à des troubles de l'attachement ou cognitifs importants. Chez les enfants plus âgés ou les adolescents, il peut y avoir atteinte au développement social, moteur ou physique, présence de problèmes intériorisés (dépression, idéations suicidaires, culpabilisation) ou extériorisés (agressions, fugues). Certains chercheurs soutiennent même que les impacts des abus physiques ou sexuels seraient en partie attribuables à la violence psychologique vécue durant ces



PHOTO: ANNIE VAILLANCOURT

Marie-Hélène Gagné, professeure et chercheuse
membre du JEFAR

sévéres. À long terme, les adultes qui ont été victimes de violence psychologique durant leur enfance sont plus susceptibles de vivre des difficultés sur le plan personnel, de développer des problèmes de santé mentale (anorexie, boulimie ou autres), d'afficher un niveau de détresse élevé ou d'être toxicomanes. Ils peuvent aussi revivre de la victimisation dans leurs relations personnelles. « Il y a des gens résilients, mais quand ils en parlent, c'est encore très douloureux », a constaté M^{me} Gagné, qui a interrogé une quarantaine d'adultes dans le cadre de ses études doctorales.

Comment définir la violence psychologique et la dépister ?

« La plupart des définitions se centrent sur les comportements des parents : est-ce que j'ai insulté l'enfant ? Est-ce que je l'ai humilié publiquement ? Est-ce que j'ai fait des gestes pour lui faire peur ? Il y a aussi un autre courant qui dit que ce n'est pas juste les comportements, c'est une dynamique relationnelle, une façon d'interagir, des petits gestes qui ne sont pas nécessairement graves pris isolément mais qui, lorsqu'ils sont répétés au quotidien (froideur, criticisme constant, indifférence), deviennent de la maltraitance... Il doit aussi

...suite page 2 - VIOLENCE ...

**VIOLENCE -
Suite de la UNE**

Que faire ?

Pistes à explorer:

- Signaler, lorsque la situation l'exige
- Faire prendre conscience aux parents de la gravité de leurs gestes
- Intervenir de façon systématique auprès de la famille
- Travailler l'estime de soi du jeune
- Déculpabiliser l'enfant
- Renforcer les comportements adéquats
- Travailler les compétences parentales
- Aller chercher du support dans l'environnement de l'enfant
- Fournir des moments de répit aux parents et aux jeunes

De bonnes stratégies d'adaptation

Les enfants qui sortent pour se changer les idées, voient des amis et comprennent, à force de les côtoyer, qu'ils ne sont pas à blâmer, réussissent à l'école et dans leur vie sociale, se replient dans leur chambre pour lire ou se divertir ou parviennent à demander de l'aide semblent s'en sortir mieux.

« y avoir un seuil de sévérité associé aux comportements des parents, à la fréquence et à l'intensité, pour qu'on puisse parler de violence psychologique », a expliqué M^{me} Gagné. Mépriser l'enfant, lui faire peur, l'isoler trop longtemps, l'exploiter, ignorer ses besoins affectifs et le négliger physiquement peuvent être considérés comme des actes psychologiquement violents, de même que la violence conjugale.

De la violence psychologique, « il y en a beaucoup, mais elle n'est pas toujours identifiée comme telle », a souligné Nancy Houle, intervenante à la prise en charge au Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire. Les formes de maltraitance psychologique rencontrées en CJ sont « majoritairement des insultes, du terrorisme (dire à l'enfant qu'il sera placé s'il ne change pas, des agressions envers son animal préféré, etc.), des coups de poing dans le mur et de la méchanceté verbale ».

Certains profils familiaux favorisent l'émergence de violence psychologique, tels que l'enfant perçu comme un vilain petit canard, un père ou une mère excessivement autoritaires, un parent brisé par une trajectoire de vie difficile ou un enfant pris au cœur des conflits de ses parents. Certaines dynamiques relationnelles peuvent aussi conduire à la violence psychologique : le parent autoritaire et l'enfant obéissant qui, en situation de crise, se calme avant son parent, le parent impuissant qui n'arrive pas à contenir l'enfant « terrible » et le parent presto qui sort de ses gonds alors que l'enfant se calme et reprend sa crise en alternance (parent dégoupillé et enfant yo-yo).

Prévalence

Selon une enquête effectuée en 1999 par l'Institut de la statistique du Québec, 43 % des jeunes de 0 à 17 ans seraient victimes à chaque année, à trois reprises ou davantage, de mauvais traitements psychologiques. Moins de 4 % des cas seraient signalés et retenus pour fins d'évaluation, mais sous un autre alinéa, car la violence psychologique en milieu familial n'est pas encore reconnue légalement. « Il y a urgence de reconnaître les mauvais traitements psychologiques dans la Loi sur la protection de la jeunesse », a d'ailleurs insisté M^{me} Malo, certaine que ces chiffres sont en deçà de la réalité. De son côté, M^{me} Gagné a rappelé que plusieurs initiatives ont été mises

sur pied, sur d'autres fronts. Le harcèlement psychologique en milieu de travail est désormais régi par une loi, les médias doivent respecter leur public au risque d'être poursuivis en justice. Une reconnaissance du problème devra donc peut-être aussi se faire en protection de la jeunesse. « On est rendu là au Québec », a commenté M^{me} Malo.

Des outils

Pour le moment, il existe peu d'outils d'intervention dans le domaine. Le Québec semble même être un pionnier depuis que Marie-Hélène Gagné et Claire Malo ont mis au point un Guide de soutien à l'évaluation du risque de mauvais traitements psychologiques envers les enfants, incluant une formation d'une journée¹. M^{me} Gagné a aussi élaboré un Inventaire des conduites parentales psychologiquement violentes pouvant être utile pour le dépistage. « La prévention et la sensibilisation, c'est un de mes objectifs pour les prochaines années », a-t-elle d'ailleurs fait savoir.

Recherches en cours

Dans le cadre d'une recherche portant sur les conflits parentaux (Drapeau *et al.*, en cours), 150 jeunes âgés de 10 à 12 ans ont été interrogés sur les pratiques psychologiquement violentes de leurs parents. Les résultats préliminaires indiquent que du point de vue de l'enfant, la fréquence des conduites parentales psychologiquement violentes serait liée à la qualité de la relation parent-enfant et augmenterait lorsque l'enfant se trouve coincé au centre des conflits de ses parents (triangulation). Les problèmes extériorisés de certains enfants pourraient aussi s'expliquer, en partie, par des conduites parentales psychologiquement violentes plus fréquentes. Ces résultats seront présentés lors du VIII^e Symposium québécois de recherche sur la famille à l'Université du Québec à Trois-Rivières, les 3 et 4 novembre prochains.

M^{me} Gagné cherchera aussi à connaître le point de vue des enfants sur les pratiques psychologiquement violentes de leurs parents en passant par le site internet de Tel-Jeunes. Les réponses obtenues permettront de mieux saisir l'ampleur du problème, de comprendre le vécu des jeunes et peut-être même de mettre sur pied des actions de prévention et de sensibilisation.



Nancy Houle, intervenante au Centre-jeunesse de Montréal – Institut universitaire

1. Pour de plus amples informations, contactez Stéphan Larouche au CJM-IU: (514) 896-3390

Vous comptez vivre en famille recomposée ? Prévoyez 4 à 7 ans d'adaptation !

Annie Vaillancourt
Rédaction

Il peut s'écouler de quatre à sept ans avant qu'une famille recomposée ait franchi toutes les étapes lui permettant d'être réellement adaptée à sa nouvelle situation. C'est ce qu'a expliqué Marie-Christine Saint-Jacques, chercheuse au Centre JEFAR et professeure à l'Université Laval, dans le cadre d'une conférence organisée par le CJQ-IU intitulée « *Recomposition familiale, du rêve à la réalité* », le 3 mai dernier, à l'Auditorium Joseph-Lavergne de la bibliothèque Gabrielle-Roy, à Québec.

Les nouvelles familles recomposées ont donc fort à faire avant d'atteindre leur rythme de croisière. « *Les parents sont les capitaines du bateau. Si les parents savent où ils s'en vont, les enfants vont embarquer* », a imaginé la conférencière. Pour ce faire, les parents doivent établir de bonnes relations avec leurs enfants, déterminer l'importance du rôle parental qu'ils entendent donner à leur partenaire et tenir compte des pertes subies par les enfants. « *La recomposition fait resurgir des émotions associées à la séparation* », a d'ailleurs souligné Marie-Christine Saint-Jacques. Selon des études, la recomposition a souvent lieu deux à trois ans après la séparation.

Le parent et le beau-parent doivent apprendre à composer avec la présence d'un ex-conjoint, toujours parent. Ce qui n'est pas toujours évident. Le parent peut aussi se sentir pris entre l'arbre et l'écorce. « *C'est le personnage central, c'est vers lui que toutes les demandes convergent* », a expliqué la conférencière. Le début de la recomposition est donc propice aux conflits. « *Il y aura beaucoup de situations à négocier* », a fait savoir M^{me} Saint-Jacques. Le beau-parent réalisera qu'il faut absolument amorcer des changements, reconstruire les liens

familiaux et redéfinir les règles du jeu, alors que le parent et les enfants voudront souvent maintenir le *statut quo*. Les attentes élevées des débuts céderont donc parfois la place à une certaine déception. Il y aura choc des cultures et constat « *que quelque chose ne va pas* ». C'est après cela que les nouveaux rituels familiaux s'installeront, que les liens se resserreront et que la famille pourra naviguer en eaux calmes. Pour mieux vivre ces étapes, il est conseillé de s'informer, de développer de bonnes habiletés de communication et de résolution de problèmes, de prendre le temps de consolider sa relation conjugale, parentale et beau-parentale, d'instaurer des frontières claires pour le couple et l'ex-conjoint et d'accepter ce qui ne peut être changé. Mettre le cap sur le plaisir en famille est donc une avenue à privilégier pour resserrer les liens et favoriser un bon climat.

Les réactions des jeunes

« *La majorité des jeunes de familles recomposées vont bien* », a précisé la conférencière. Ceux qui vont moins bien affichent des problèmes de comportement intériorisés ou extériorisés de faible amplitude et éprouvent un peu plus de difficultés sur le plan scolaire.

« *Réagir, c'est normal. C'est un gros changement, surtout dans la perspective de cohabitation* », a fait savoir M^{me} Saint-Jacques. Les enfants peuvent entretenir un fantasme de réconciliation pour leurs parents ou être placés en situation de conflit de loyauté entre leur nouvelle famille et leur parent d'origine. « *Les jeunes placés en conflit de loyauté développeront des problèmes d'adaptation ou refuseront de s'engager dans la recomposition* », a expliqué la conférencière. L'attention du parent est aussi souvent tournée vers la nouvelle relation conjugale et l'enfant peut ressentir un sentiment d'abandon.

Après coup, « *pour les enfants, la recomposition devient une source d'enrichissement. Ils se sentent moins seuls, moins isolés* », a commenté M^{me} Saint-Jacques, puisque ces enfants

ont désormais accès à un plus vaste réseau social : celui du beau-parent.

Trop, c'est trop

Après plusieurs recompositions, l'enfant peut « *développer une résistance à faire entrer de nouvelles personnes dans sa vie* », a indiqué M^{me} Saint-Jacques. Dans ce cas, il vaut mieux éviter de trop impliquer le nouveau conjoint et laisser le temps faire son oeuvre.



Comment les aider ?

Ne rien précipiter. « *Commencer à s'approprier avant de vivre ensemble* », a commenté M^{me} Saint-Jacques. Revenir avec l'enfant sur les circonstances qui ont mené à la séparation (ce dernier ne pourra rien changer, ses parents ne renoueront pas et il n'est pas responsable). Permettre l'expression des émotions, clarifier certains faits (faut-il déménager ?) et favoriser le maintien de contacts et de sentiments positifs entre l'enfant et ses parents. « *L'enfant doit sentir qu'il a le droit d'aimer ses deux parents* », a fait valoir la conférencière. De même, il faut permettre le développement d'une relation positive entre l'enfant et le beau-parent, clarifier les règles du jeu, accepter que l'autorité parentale demeure uniquement, dans certains cas, la responsabilité du parent, exiger que le beau-parent soit respecté, tenter d'aménager un coin à chacun, continuer d'impliquer le parent non gardien, ne pas entretenir de rêves irréalistes, rassurer les enfants sur la place qu'ils occupent et l'amour qu'on leur porte.

Le beau-parent doit aussi comprendre que « *ce n'est pas parce qu'on aime son conjoint qu'on va nécessairement aimer ses enfants* », a dit M^{me} Saint-Jacques, et vice-versa, puisque les membres de familles recomposées ont souvent des attentes d'amour instantané. « *C'est avec le temps qu'on s'attache de plus en plus* », a-t-elle rappelé.

Une réalité appelée à se multiplier

« *Les parents se séparent alors que les enfants sont de plus en plus jeunes* », a souligné M^{me} Saint-Jacques. Or, plus les parents se séparent tôt, plus les probabilités de vivre en famille recomposée augmentent. À l'heure actuelle, plus de 10 % des familles québécoises sont recomposées. ■



PHOTO: ANNIE VAILLANCOURT

Marie-Christine Saint-Jacques, conférencière et chercheuse (JEFAR)

Deux fois moins de crises chez les élèves en troubles graves du comportement avec le programme CIMEE

Annie Vaillancourt
Rédaction

« On a eu deux fois moins de crises cette année par rapport à l'année dernière », a fait savoir Marie-Claude Auclair, psychoéducatrice à l'école Sacré-Cœur, une école primaire régulière de quartier qui accueille aussi les élèves en troubles graves du comportement de la région de Québec. Les jeunes apprennent donc à mieux gérer leurs accès de colère depuis l'implantation du Programme de concertation de l'intervention pour le maintien des enfants à l'école (CIMEE).

Le programme CIMEE, inspiré de l'approche centrée sur les solutions, a été mis en place par la Commission scolaire de la Capitale, le CLSC Basse-Ville-Limoilou-Vanier et le CJQ-IU. Il vise principalement à réduire le nombre de suspensions à l'externe, à aider les jeunes à améliorer leurs comportements et à favoriser un meilleur climat en classe. Mis sur pied il y a un peu plus de trois ans, ce programme « a atteint sa vitesse de croisière cette année », a précisé Gilles Mireault, chercheur au CJQ-IU chargé de l'évaluation du CIMEE. « C'est un bel exemple de prise en charge du milieu par lui-même », qui donne de bons résultats, a-t-il commenté. À un point tel que certains des quatre volets de ce programme se retrouveront probablement dans d'autres écoles de la Commission scolaire de la Capitale.

Le local de responsabilisation

Les intervenants, enseignants et autres professionnels de l'école s'entendent pour dire que le local de responsabilisation est très utile voire même indispensable pour aider les jeunes à réintégrer leur classe et améliorer leurs comportements. À la suite d'une suspension provoquée par une infraction majeure au code de vie de l'école, les élèves sont dirigés vers ce local. C'est à ce moment que les

intervenants entrent en jeu. Ils aident les jeunes à cheminer au cours d'une demi-journée (ou d'une journée) entièrement consacrée à « réparer les pots cassés ». Le code de vie stipule qu'un élève doit se comporter poliment, respecter les adultes et les autres écoliers, prendre soin du matériel, etc. Les enfants subissent des conséquences de premier, deuxième ou troisième ordre selon la gravité de leurs gestes et le nombre de récidives. L'ampleur du problème ? « Des enseignants ont été frappés par des élèves », a illustré Solange Gauvin, directrice de l'école.

Les élèves ont des travaux de réflexion à faire. Ce n'est pas une partie de plaisir. « Les jeunes ne trouvent pas cela intéressant et s'arrangent pour ne pas y retourner », a d'ailleurs rapporté M. Mireault.

Outre quelques récalcitrants, « pour 85 % des jeunes ça fonctionne très bien, ils trouvent de bons moyens », a

fait valoir M^{me} Auclair. « Les professeurs remarquent que les jeunes apprennent et ne se comportent pas tout à fait de la même façon dans les semaines qui suivent », a même observé M. Mireault. Les élèves réalisent peu à peu les conséquences de leurs gestes, leur impulsivité et la peine infligée aux autres. C'est là que réside le principal changement, soutient Johanne Marcoux, éducatrice au CJQ-IU. Mais aussi « on évite des placements en foyer de groupe ou autres. Et si ça ne fonctionne pas, dans certains cas, ça permet d'ouvrir sur d'autres formes d'intervention ». Pour les intervenants, « ça permet aussi de voir dans quel contexte le jeune arrive à l'école, l'impact des parents, de relativiser »,



Gilles Mireault, chercheur au CJQ-IU chargé de l'évaluation du CIMEE

puisque certains enfants profitent de cette occasion pour se confier.

Qui plus est, le principal problème rencontré les années précédentes, le délai d'attente pour accéder au local, est désormais acceptable, selon les résultats d'un sondage réalisé par

« Les professeurs remarquent que les jeunes apprennent et ne se comportent pas tout à fait de la même façon dans les semaines qui suivent »

M. Mireault auprès des enseignants, éducateurs et autres professionnels de l'école.

Après une demi-journée, les professeurs viennent constater l'évolution des jeunes et décident si ces derniers peuvent réintégrer leur classe. Ils adressent ensuite une lettre aux parents sur laquelle ils notent leurs observations.

Les intervenants reconnaissent que « les enfants cheminent beaucoup plus au local qu'à la maison ». Les suspensions à l'externe ont aussi une incidence défavorable sur le nombre d'échecs et le décrochage scolaire. Malgré tout, certains parents décident de garder leur enfant à la maison après la suspension.

Une cinquantaine de jeunes ont fréquenté ce local cette année. Une dizaine n'y sont jamais retournés, plusieurs y sont allés trois ou quatre fois tandis que trois ou quatre autres y sont plus habitués. Selon Monique Lussier, l'une des instigatrices du projet, intervenante au CJQ-IU, un des facteurs de réussite pour ces jeunes est que les adultes acceptent leur niveau d'évolution, respectent leur rythme et reconnaissent chaque petit pas comme un succès en soi.

Des pépites en « art »

Les jeunes qui bénéficient des ateliers d'expression artistique intitulés « Pépites

Un coffre aux trésors regorgeant de pépites sur lesquelles les élèves s'attribuent des qualificatifs positifs est utilisé pour que ces derniers se forgent une meilleure image d'eux-mêmes.

L'activité débute par une séance d'imagerie mentale. Un coin discussion a été aménagé pour que les enfants racontent des histoires ou partagent leur vécu quotidien. Au départ, ces jeunes ne parlent généralement pas ou très peu. Mais à la fin, « *ils finissent toujours par dire quelque chose et s'impliquer. Ils ont même beaucoup d'imagination !* », a observé M^{me} Marcoux, co-animatrice

s'échelonnant sur l'année scolaire sont prévues, en plus d'une rencontre individuelle, d'une relance de groupe à l'hiver et d'une fête. Chaque rencontre est planifiée selon un protocole bien défini.

« *On parle des liens qui existent avec leur enfant, de leurs forces et de leurs ressources* », a expliqué M^{me} Bouchard. « *On leur propose une méthode de résolution de problèmes. Chaque parent se trouve des objectifs à travailler avec son enfant* », a-t-elle ajouté. Un matériel pédagogique leur est offert, avec des grilles d'exercices. Des activités sont organisées. Le *Jeu de la marguerite*, par exemple, qui consiste à



Marie-Claude Auclair, psycho-éducatrice à l'école Sacré-Coeur

directrice les appelle même pour leur dire un bon coup qu'a fait leur enfant. Ils ne sont pas habitués à ça ».

Le volet « Je suis capable »

Selon M^{me} Bouchard, entre 20 et 30 jeunes ont participé au volet « Je suis capable » cette année. Ces élèves ont reçu un cahier divisé en 12 étapes visant à transformer leurs difficultés (respect des pairs, des adultes, des consignes, des objets, relation avec les parents, etc.) en habiletés à développer. Ils font, entre autres, des jeux de rôles et des voyages dans le temps pour démontrer ce dont ils seront capables lorsqu'ils auront appris à se comporter adéquatement. Et s'auto-évaluent par la suite.

Ces activités peuvent prendre la forme d'une douzaine de rencontres individuelles ou d'une quinzaine de rencontres de groupe ou en classe. « *Les jeunes adorent ça parce que c'est amusant et qu'ils voient de bons résultats* », a conclu M^{me} Marcoux.

À plein régime

Bref, cette année, « *le programme est rôdé et fonctionne à plein régime* », a affirmé M. Mireault. ■

« La directrice les appelle même pour leur dire un bon coup qu'a fait leur enfant. Ils ne sont pas habitués à ça »

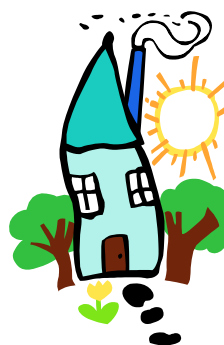
d'art » sont triés sur le volet. Il s'agit souvent d'enfants très inhibés qui présentent des problèmes de comportement intériorisés (anxiété, dépression, retrait) et qui ont de la difficulté à réussir à l'école. Le but de ces ateliers est de les amener à améliorer leur estime d'eux-mêmes, de les valoriser par leurs productions et de les sortir de leur coquille en les aidant à développer leurs habiletés sociales. Les jeunes sont d'abord sélectionnés par les professeurs qui ciblent les élèves très introvertis ou « mals dans leur peau ». Ces derniers devront obtenir un résultat élevé à l'*Échelle des dimensions comportementales (EDC)* pour participer à huit périodes hebdomadaires de réalisations libres (dessin, bricolage, pâte à modeler, terre glaise, etc.).

avec Marc Simon, intervenant au CLSC Basse-Ville-Limoilou-Vanier.

Des parents-experts

Le volet parents-experts s'adresse aux parents des nouveaux élèves de l'école, qui sont au nombre de 12 ou 15 par année et « *ont eu la vie dure parce que leur enfant ne fonctionne plus en classe régulière* », a mentionné Lucille Bouchard, intervenante sociale au CLSC Basse-Ville-Limoilou Vanier, co-animatrice avec Odette Lachance, intervenante au CJQ-IU. En début d'année, ces parents sont invités à participer à un groupe formé d'approximativement huit personnes. Les animatrices cherchent à « *aider les parents à mieux s'équiper eux-mêmes pour encadrer leur enfant lorsque c'est nécessaire* », a résumé M. Mireault. Six rencontres

trouver des mots pour décrire les objectifs des parents et à les inscrire ensuite sur les pétales. « *On les amène de plus en plus vers le champ des*



solutions », a souligné M^{me} Bouchard. Si ça ne fonctionne pas, « *on leur suggère de faire quelque chose de différent. C'est une expérience extraordinaire, ça marche ! Ils s'auto-déterminent pour trouver leurs propres solutions... La*

QU'EST-CE QUE LE SAP ?

Le syndrome d'aliénation parentale (SAP) rend compte de la réalité des enfants de parents séparés qui dénigrent et rejettent un parent, autrefois aimé, à la suite d'un endoctrinement de la part du parent aliénant. L'enfant mène une campagne de dénigrement contre le parent aliéné s'appuyant sur des rationalisations non fondées, frivoles ou absurdes. Il ne semble pas se sentir coupable ni ambivalent et perçoit le parent rejeté comme étant complètement mauvais alors que l'autre serait complètement bon. L'enfant et le parent aliénant se supportent lors des conflits. L'enfant nie toute influence de la part du parent aliénant, alors qu'il reprend le vocabulaire de ce dernier. Cette campagne peut s'étendre à la famille élargie.

Drapeau, S., Gagné, M.-H. et Héneault, R. (2004). « Conflits conjugaux et séparation des parents », dans *Séparation, monoparentalité et recomposition familiale, bilan d'une réalité complexe et pistes d'action*, p. 175-194.

**QUELQUES STRATÉGIES D'INTERVENTION**

1. Les paramètres de l'intervention doivent être bien discutés et compris.
2. Demeurer neutre.
3. Faire preuve de jugement, se prononcer sur le processus et non sur les arguments.
4. Répondre sans réagir.
5. Rassembler, souligner les intérêts communs.
6. S'assurer d'avoir la permission d'intervenir de la part des conjoints.
7. Écouter, être empathique et redonner espoir.

ERREURS À ÉVITER

1. Tenir compte uniquement de l'avis de l'enfant.
2. Insister pour que les parents décident ensemble du bien-être de l'enfant.
3. Insister pour que la famille suive une thérapie.
4. Offrir des solutions toutes faites.

Comment intervenir avec un parent aliénant ?

Isabelle Fournier, étudiante en service social
Collaboration spéciale

Plusieurs options s'offrent à l'intervenant dans les cas d'aliénation parentale. En premier lieu, la conciliation. Celle-ci peut être utilisée quand les conjoints refusent d'être en présence l'un de l'autre. Elle a pour but de démarrer le processus de résolution des conflits. Plusieurs techniques peuvent être utilisées : questions ouvertes, reconnaissance des émotions, orientation du discours négatif vers un processus positif.

Ensuite, si les parents souhaitent résoudre leurs différends et en arriver à une entente équitable, l'intervenant peut choisir la médiation. Le médiateur doit, dès le début, établir un contrat entre les parties définissant les règles de fonctionnement de la médiation ainsi que les besoins de chacun. La médiation peut être ordonnée par le tribunal ou être un choix volontaire. Le CJQ-IU offre un service de médiation aux couples avec enfants qui désirent mettre fin à leur union.

Finalement, si la médiation échoue ou que la situation se détériore, l'intervenant doit référer le dossier au tribunal pour mettre un terme à la situation d'aliénation parentale. Les contacts parent-enfant peuvent alors être repris, s'ils avaient cessé, et seront encadrés par une ordonnance. L'intervenant doit travailler en étroite collaboration avec le tribunal et l'informer de tout manque de respect à l'ordonnance de la part des parents.

L'intervention en centre jeunesse

L'intervenant doit garder en tête la dimension systémique du SAP (voir l'encadré ci-contre). Le praticien doit avoir un portrait juste de la réorganisation familiale, saisir les niveaux de conflit et les facteurs qui les influencent. Ces informations lui indiqueront le degré d'aliénation parentale ainsi que les interventions appropriées.

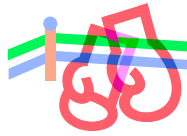
Au premier stade d'aliénation parentale (léger), les visites se déroulent bien. Les dénigrement de l'enfant disparaissent en présence du

parent aliéné. Au deuxième stade (moyen), le parent aliénant insiste de plus en plus pour exclure son ex-conjoint et ne pas être en sa présence. L'enfant, ayant compris ce qui se passe et ayant le désir de resserrer les liens avec son parent, augmente ses dénigrement envers son autre parent, même en sa présence. Lorsque les visites ont lieu, la relation avec l'autre parent se rétablit progressivement. Au troisième stade (grave), l'enfant est perturbé et partage la vision du parent aliénant concernant l'autre parent. Il est souvent paniqué à la seule idée d'avoir à le côtoyer. Une fois en visite, il a souvent des troubles de comportement, ce qui a pour effet de raccourcir la visite.

Lorsqu'il y a judiciarisation de la situation dès le premier stade, le fait que le tribunal reconnaisse la garde de l'enfant au parent aliénant met souvent un terme aux dénigrement. Ce stade se rencontre plus souvent à l'étape de l'évaluation-orientation (CJ). Quelques entrevues peuvent être suffisantes pour faire prendre conscience au parent des impacts dévastateurs de ses comportements sur son enfant. Une médiation peut aussi être entreprise afin d'établir les besoins de l'enfant et de déterminer les moyens pour y répondre.

Aux deuxième et troisième stades, le parent aliénant refuse souvent de s'impliquer dans une thérapie ou fait tout pour la faire échouer. L'intervenant peut alors tenter d'impliquer une personne significative pour le parent aliénant (par exemple, le grand-parent) pour s'en faire un allié. Cette personne pourra peut-être faire prendre conscience au parent que ses actions font du tort à son enfant et qu'il devrait les cesser. Par ailleurs, l'intervenant reçoit généralement beaucoup de renseignements de la part du parent aliénant qui tente de prouver l'incompétence de son ex-conjoint. Sans les ignorer totalement, le professionnel doit éviter de s'associer à l'un des parents. Sa tâche consiste à découvrir les motivations du parent aliénant, ce qui lui permettra de l'orienter vers d'autres objectifs et de voir le SAP s'atténuer. ■

La recherche sur le ring



Annie Vaillancourt
Rédaction

Intervenants, gestionnaires et chercheurs se sont affrontés lors de débats intellectuels musclés ayant pour sujets « *Les recherches en CJ doivent-elles aboutir à des applications concrètes immédiates ?* » et « *Faut-il prioriser les recherches en fonction des intérêts et des besoins de la pratique ?* ». Cette joute dynamique inspirée de l'émission « *Il va y avoir du sport* », diffusée à Télé-Québec, clôturait la *Journée de la recherche* qui se tenait le 28 avril dernier au CJC – IU.

Les règles du jeu ? Huit gladiateurs, surnommés ainsi par M^{me} Guénette, avaient à débattre leurs points de vue dans l'auditorium du CJC-IU. Lancés sur un ton humoristique, les arguments des



PHOTO: ANNIE VAILLANCOURT

Françoise Guénette,
animatrice et journaliste à la radio de Radio-Canada

« *courageux combattants* » ont suscité des réactions à la fois amusantes et intéressantes. À la question, « *Les recherches en centre jeunesse doivent-elles aboutir à des applications concrètes immédiates ?* », Gilles Mireault, chercheur au CJC-IU, a dit : « *Il faut rendre des comptes en améliorant la pratique* ». « *C'est important d'utiliser l'argent de façon efficace* », a renchéri son partenaire Denis St-Pierre, chef de service. « *Ce n'est pas réaliste de penser que toutes les recherches peuvent servir à des applications immédiates. C'est une démarche de résolution de problèmes. Il faut d'abord comprendre* », a par ailleurs répliqué Marie-Hélène Gagné, chercheuse au Centre JEFAR.

« *Il faut prendre le temps de s'approprier l'information et la problématique. Il faut prendre le temps de mesurer les impacts. Ça peut être plus dommageable de ne pas se questionner* », a fait valoir Lyne Foisy, éducatrice, reprenant M. St-Pierre qui disait qu'il fallait « *être en relation et non en réflexion* ».

Répondant à la question « *Faut-il prioriser les recherches en fonction des intérêts et des besoins de la pratique ?* », Marie-Christine Saint-Jacques, chercheuse au Centre JEFAR, a lancé d'un coup sûr : « *les jeunes n'appartiennent à personne* ». « *Reconnaissons-nous cette expertise de déterminer les besoins de recherche* », a-t-elle ajouté. « *L'enfant devrait susciter la question de recherche, mais c'est le chercheur qui propose* », a repris Nadine Morency, intervenante. « *La recherche doit améliorer les conditions de vie des clients et des intervenants, sinon elle n'a aucune utilité. Il faut que ça profite à la clientèle. Les intervenants parlent toujours de la lourdeur de leurs tâches... Il faut inévitablement qu'ils voient des dividendes pour eux et pour leurs clients* », a commenté Jacques Laforest, directeur de la sous-région Sainte-Foy-Chauveau. « *La recherche devrait améliorer le vécu des enfants ou des parents. Ce n'est pas un besoin personnel* », a fait valoir Nicole Audet, intervenante. « *On a une préoccupation pour les besoins des gens d'abord, mais il faut mettre ensemble ce que l'on sait. Faire une recension des écrits, voir ce qui se fait ailleurs, consulter les intervenants. Si on travaille trop vite, on va travailler mal* », a souligné M^{me} Saint-Jacques.



PHOTO: ANNIE VAILLANCOURT

Nicole Audet, intervenante et Jacques Laforest,
directeur de la sous-région Sainte-Foy-Chauveau

Un débat haut en couleurs donc, qui ramène à l'essentiel. Intervenants, gestionnaires et chercheurs aspirent tous d'abord à une seule et même chose : comprendre et améliorer le sort des enfants et des adolescents en difficulté. ■

Carnet de voyage

L'outil d'intervention « *Carnet de voyage à travers ma vie* » a été lancé lors de cette journée de la recherche. Il s'adresse aux adolescents à risque d'abandon placés dans les différentes ressources des centres jeunesse du Québec.



Ce carnet fournit une aide concrète pour parler de la problématique de l'abandon avec l'adolescent et ses parents et pour amener le jeune à élaborer des projets d'avenir. Il comprend trois outils cliniques destinés aux intervenants : un guide accompagnant la Grille de dépistage des enfants à risque d'abandon, un guide d'entretien avec des adolescents à risque d'abandon et un cadre d'entrevue permettant de clarifier les intentions des parents face à leur adolescent. Les jeunes reçoivent par ailleurs un cahier divisé en huit « *escales* » visant à faire le point sur leur identité, leur famille, leur histoire, leurs perceptions, leurs réseaux, ce qu'ils sont aujourd'hui, les stratégies qu'ils utilisent pour traverser les moments difficiles, leurs buts et leurs projets d'avenir.

Cet outil a été élaboré par Sylvie Drapeau, chercheuse et directrice de l'équipe JEFAR et plusieurs intervenants du CJC-IU.

Vous pouvez vous le procurer au Service de soutien documentaire du CJC-IU, téléphone : (418) 661-6951, poste 1701.

Place à la relève !

Annie Vaillancourt

Rédaction

Orchestrée par des étudiants du Centre JEFAR dans le but d'échanger sur les diverses étapes et difficultés inhérentes au processus de recherche, la journée « *Parcours de la recherche étudiante au JEFAR : Place à la relève !* » qui s'est déroulée le 31 mai dernier au pavillon Palasis-Prince de l'Université Laval, s'est avérée une petite mine d'information pour étudiants gradués.

Trucs et astuces

Parmi les trucs et astuces mentionnés, plusieurs ont retenu l'existence de la thèse électronique disponible sur internet (WEBCT, formation en ligne). « *J'en aurais sauvé du temps !* », a dit Sylvie Moisan lors de sa présentation sur l'élaboration de son projet de doctorat en service social : « *La gestion du risque en protection de la jeunesse appliquée à la question des troubles de comportement* ». Le logiciel Endnotes, utilisé pour gérer les références et classer des textes en format PDF, semblait aussi assez méconnu des étudiants lorsque Claudiane Mélançon, qui abordait la question de la recension des écrits et des jeunes victimes de violence psychologique, en a fait mention. Le logiciel NVivo, servant principalement à classer des « unités de sens » (extraits d'entrevues ou de textes portant sur des thèmes similaires), pourrait aussi servir pour concevoir des grilles de lecture, a souligné Nathalie Sasseville, représentante des étudiants du JEFAR. Cette dernière a fait un exposé sur le processus de rédaction et de diffusion de son mémoire. Enfin, il ne faut surtout pas oublier la diffusion sélective, qui permet de se tenir à jour sur un sujet sans y mettre trop d'efforts. Les usagers de la bibliothèque de l'Université Laval n'ont qu'à s'inscrire à cette option à l'adresse suivante : www.bibl.ulaval.ca/adele/dsi.html, pour recevoir par courriel les nouvelles références sur un même thème.

De judicieux conseils

Outre ces outils concrets, plusieurs conseils ont été donnés aux étudiants. Briser l'inévitable isolement,



PHOTO: ANNIE VAILLANCOURT

Marie-Hélène Morin, Sacha Genest-Dufault et Caroline Robitaille, le comité organisateur

notamment. La recherche associée aux études supérieures, « *c'est une démarche d'apprentissage qui nécessite de se retrouver seul avec soi-même* », a mentionné Daniel Turcotte, professeur et directeur du Centre JEFAR. Mais « *entourez-vous !* », a fait valoir Claudiane Mélançon, pour profiter des connaissances et expériences des autres ou simplement discuter et prendre un peu de recul. Il faut aussi ouvrir plusieurs portes, élargir ses horizons au risque de s'y perdre un peu. « *Ouvrez-en plein de portes au début mais cadrez ça dans le temps* », a soutenu Marie-Christine Saint-Jacques, professeure.

Ouvrir plusieurs portes signifie aussi qu'il faille en refermer. Il y a des choix nécessaires à faire. Et puis, « *ce n'est pas l'œuvre de ta vie !* », a commenté Ève Pouliot, faisant référence à l'importance de laisser tomber certaines pistes pour se centrer sur d'autres. Dans sa présentation, il était question de l'élaboration du cadre d'analyse de l'intervention axée sur les forces et les compétences des familles en difficulté. Accepter d'éliminer du texte superflu, ne pas perdre de vue l'objectif visé, prendre connaissance des documents et des outils disponibles, choisir des mots-clés appropriés, sélectionner les meilleures bases de données, concevoir des grilles de lecture, des plans et des tableaux pour schématiser, avoir un bon système de classement, savoir gérer son temps et rédiger au fur et à mesure semblent être les meilleurs conseils à donner. Lors de la rédaction, il est par ailleurs recommandé d'utiliser un style scientifique clair axé sur la fonctionnalité plutôt que sur l'esthétisme, sans redondances, de bien appuyer ses propos, d'utiliser un ton impersonnel (pas de « je », « nous », « on »), de trouver des « relecteurs » et, évidemment, de soigner la qualité du français. Pour ce qui est de la diffusion des résultats dans une revue scientifique : « *Foncez, allez-y. Le pire*

qui peut vous arriver, c'est qu'ils vous disent non ! », a rappelé Nathalie Sasseville. Cependant, il est à noter qu'il est éthiquement préférable de ne pas soumettre un article à plusieurs revues ou périodiques en même temps.

Des projets en marge

Certaines présentatrices ont admis avoir rencontré quelques difficultés liées au caractère marginal de leurs projets. Entre autres, Caroline Robitaille a partagé son expérience de recrutement et de collecte de données sur l'adaptation des adolescents et des jeunes adultes de familles recomposées homoparentales. Pour réussir cette périlleuse démarche (compte tenu du bassin restreint de population à l'étude et des préjugés), elle a fait appel à des associations. Elle a utilisé internet. Elle a accordé une entrevue à la radio. Elle a tapissé quelques murs de l'Université d'affiches accrocheuses. Elle a acheminé des courriels à la communauté universitaire (prévoir de nombreuses réponses en tous genres). Et elle a employé la technique « boule de neige ». Croire en son projet, rester positif, démontrer de la compréhension vis-à-vis des craintes exprimées par les volontaires et les rassurer sont, d'après elle, des recettes gagnantes. Julie Belleau a, de son côté, mis sur pied un stage de karaté avec des enfants agressifs. Sa principale difficulté a été de trouver de la documentation en lien avec son sujet. L'expérience auprès des jeunes semble toutefois avoir été très concluante.

Ce colloque était une initiative de Sacha Genest-Dufault, Caroline Robitaille et Marie-Hélène Morin. N'est-ce pas là un excellent moyen de briser l'isolement et un bel exemple d'entraide mutuelle ? ■

Conception, rédaction et réalisation :

Annie Vaillancourt

Coordination :

Lucie Camiré et Stéphane Duval

Vos commentaires et suggestions sont les bienvenus. Adressez-les à :

annie.vaillancourt@jefar.ulaval.ca

Adresses du Tandem :

Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire
2915, av. du Bourg-Royal
Beauport (Québec)
G1C 3S2

Centre de recherche sur l'adaptation des jeunes et des familles à risque (JEFAR)
Pavillon Charles-De Koninck, bureau 2446
Université Laval (Québec)
G1K 7P4